



MGF/E au Mali :

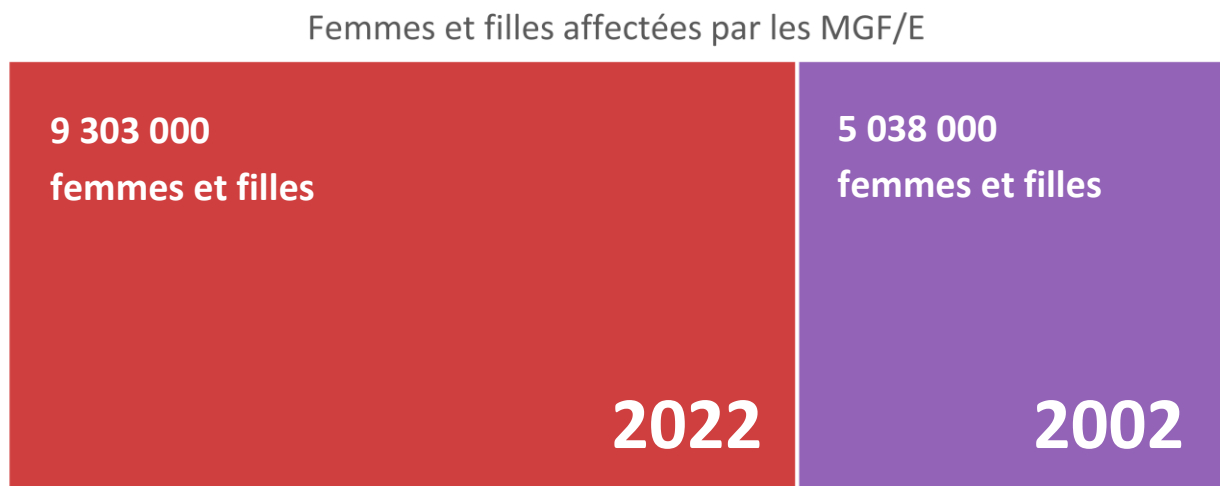
Principaux constats

Octobre 2022

La **Mise à jour du profil pays malien (2022)** fournit des informations complètes sur les tendances et les données les plus récentes relatives aux MGF/E au Mali. Elle comprend une analyse de la situation politique actuelle ainsi que du cadre juridique, et formule des recommandations sur la manière de progresser dans l'éradication de la pratique. Le rapport sert de mise à jour au **2014 Mali Country Profile de 28 Too Many** [NdT : en anglais uniquement]. Son objectif est d'équiper les militants, les praticiens, les partenaires de développement et les organismes de recherche avec les informations les plus récentes pour éclairer la prise de décision sur les mesures politiques et les pratiques dans le contexte malien.

Quelle évolution pour les MGF/E ?

La population du Mali a presque doublé au cours des 20 dernières années, passant de 11,5 millions d'habitants en 2002 à 21 millions en 2022¹. Pendant cette période, la prévalence des MGF/E est restée relativement constante (91,6% en 2001 et 88,6% en 2018²), ce qui signifie que le nombre effectif de filles qui risquent de subir une MGF/E ou qui la subissent réellement a également doublé. On estime que plus de 4 millions de filles ont été excisées au Mali au cours des 20 dernières années.



Selon l'EDS 2018, la prévalence globale des MGF/E chez les femmes âgées de 15 à 49 ans au Mali se monte à 88,6%³. Une tendance à la baisse de la prévalence des MGF/E semble se dessiner au Mali, puisque la prévalence en 1995/1996 était de 93,7%⁴ ; cependant, il s'agit d'une tendance peu marquée sur une si longue période.

Où les MGF/E se produisent-elles ?

La prévalence des MGF/E varie énormément d'une région à l'autre du Mali. **La prévalence se situe**

- **entre 82% et 96% dans le sud et le centre ;**
- **à 50,1% à Tombouctou (nord-ouest) ; et**
- **à moins de 2% dans le nord-est⁵**

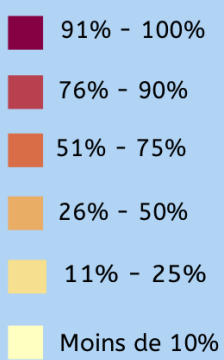
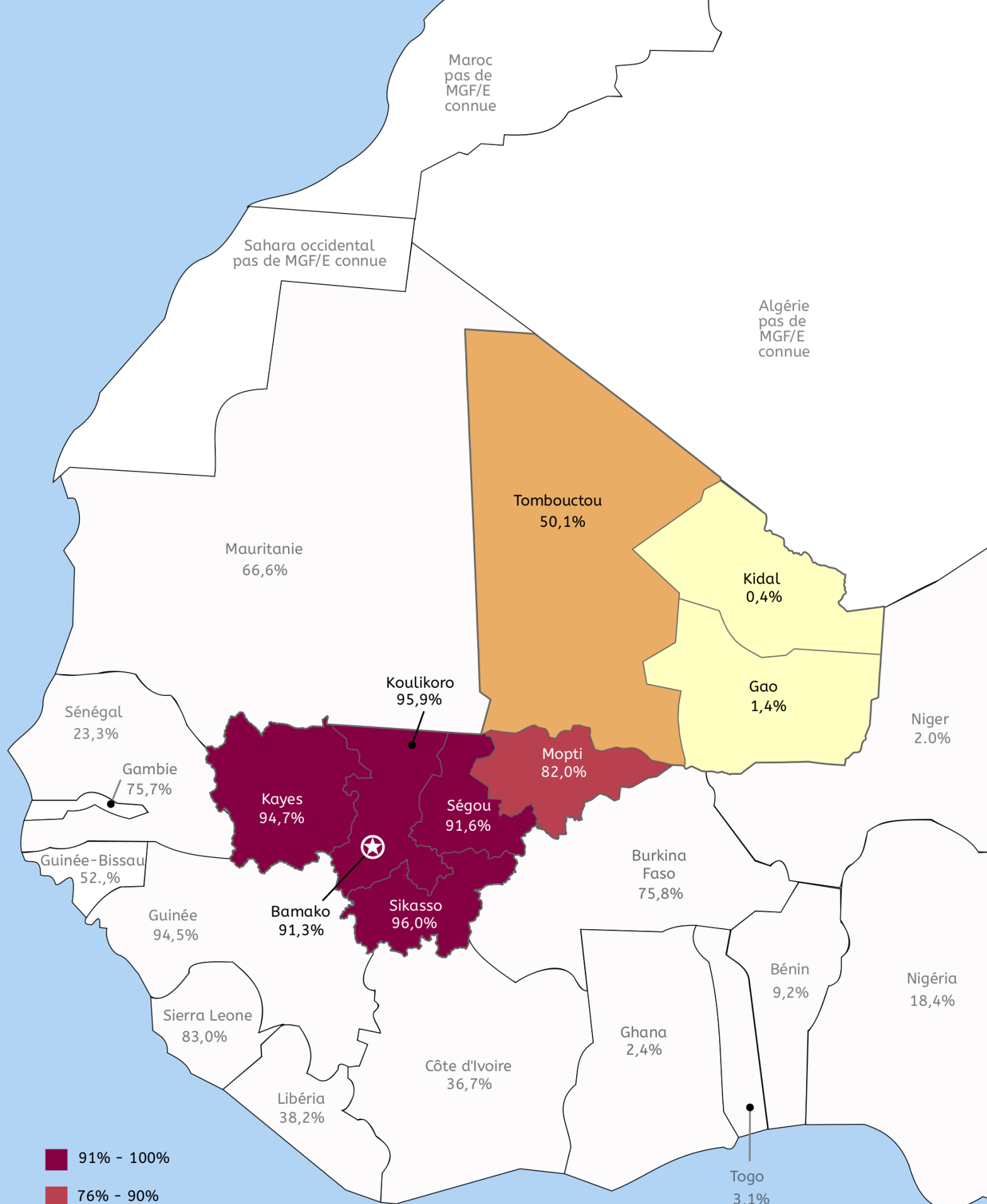
Il convient toutefois de noter que les chiffres du nord-est sont basés sur des échantillons de petite taille et ne sont donc pas totalement fiables.

La **partie nord du Mali** (Tombouctou, Kidal et Gao) est peu peuplée, aride et compte un nombre important de groupes nomades se déplaçant entre les régions et traversant les frontières nationales vers la Mauritanie ou le Niger. Les régions du nord, en particulier Kidal et Gao, sont principalement peuplées par les Touareg, qui n'ont pas, de manière historique, pratiqué les MGF/E.

Les groupes ethnolinguistiques Niger-Congo **dans les parties sud du Mali** (Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et jusqu'à Mopti) comprennent les Bambara, les Malinké, les Peulh, les Soninké, les Dogon et les Sénoufu, qui pratiquent tous traditionnellement les MGF/E.

La cartographie de la prévalence des MGF/E par groupe ethnique démontre **un lien entre les prévalences régionales et la présence de groupes ethniques pratiquant les MGF/E le plus assidument**. Ce phénomène devrait être pris en considération dans la programmation, notamment dans la compréhension des différents facteurs de MGF/E pour chaque groupe ethnique et la focalisation des réponses apportées aux MGF/E là où elles sont le plus fréquemment pratiquées.

Figure 1 (page suivante) : Prévalence des MGF/E au Mali, par région⁶



Comment les MGF/E sont-elles pratiquées ?

Les enquêtes EDS du Mali ne classent pas les types de MGF/E selon les définitions de l'Organisation mondiale de la santé (types I, II, III et IV). Au lieu de cela, les femmes âgées de 15 à 49 ans indiquent si elles ont subi une **"entaille, pas de chair enlevée" (25,4%), une "entaille, chair enlevée" (40,7%) ou un vagin "cousu fermé" (8,2%)**⁷.

*Il convient de noter que 25,8% des Maliennes âgées de 15 à 49 ans ne savent pas quel type de MGF/E elles ont subi*⁸.

A première vue, les données suggèrent une diminution du pourcentage de femmes qui ont subi une « entaille, chair enlevée » entre 2001 et 2018 et une augmentation correspondante de celles qui ont déclaré « coupure, pas de chair enlevée » et « cousu fermé ». Une analyse plus approfondie montre qu'au moins **certains des changements dans les données semblent être davantage dus à une augmentation du pourcentage de femmes qui ne savent pas quel type d'excision elles ont subi.**

Âge de l'excision

75,5% des filles âgées de 0 à 14 ans sont excisées avant l'âge de cinq ans ; 16,1% sont excisées à un âge entre cinq et neuf ans ; 4,4% sont excisées à un âge entre 10 et 14 ans, et 0,3% sont excisées après l'âge de 15 ans⁹.

L'âge de l'excision est en baisse. Dans la catégorie des filles qui sont excisées avant l'âge de cinq ans, une baisse statistiquement significative de l'âge de l'excision a été observée depuis 1995/1996. L'âge moyen en 2018 était inférieur à 2 ans et demi, alors qu'en 1995/1996, l'âge moyen était légèrement inférieur à 4 ans et demi¹⁰.

Praticiennes

88,8% des femmes âgées de 15 à 49 ans et 94,3% des filles âgées de 0 à 14 ans déclarent avoir subi une MGF/E des mains d'une exciseuse traditionnelle. 2,7% des femmes et 4% des filles déclarent avoir été excisées par une accoucheuse traditionnelle ou une sage-femme¹¹.

Pourquoi les MGF/E sont-elles pratiquées ?

Depuis l'EDS 1995-96, **l'évolution des attitudes à l'égard de cette pratique est marginale**. L'EDS 2018 a révélé que 75,8 % des femmes et 74,4 % des hommes âgés de 15 à 49 ans estiment que la pratique des MGF/E doit se poursuivre¹².

L'EDS 2018 a révélé que **70% des femmes et 68% des hommes pensent que les MGF/E sont une exigence religieuse**. Cette croyance est plus répandue dans le sud du pays, et parmi les personnes qui ont reçu une éducation moins formelle¹³.

Le lieu de résidence (urbain ou rural), le statut socio-économique (quintiles de richesse) et le niveau d'éducation n'ont pas d'influence significative sur la prévalence des MGF/E. **L'ethnicité et les convictions religieuses semblent plutôt être les principaux déterminants.**

Principaux défis

A. Une absence de cadre juridique

Il n'existe actuellement aucune loi interdisant les MGF/E au Mali. Des projets de loi ont été proposés, le plus récent par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en 2017, mais ils ont été bloqués à plusieurs reprises par le parlement, et principalement par les chefs religieux islamiques.

L'absence d'un cadre juridique interdisant les MGF/E en a augmenté le mouvement transfrontalier. Des familles des pays voisins traversent la frontière vers le Mali pour y faire exciser leur fille, cette pratique étant illégale dans leur pays de résidence.

L'absence d'un cadre juridique interdisant les MGF/E exige un plaidoyer régional et national coordonné, ainsi que des réponses transfrontalières.

B. Variations de la pratique des MGF/E entre les groupes ethniques

Il existe des différences notables dans la prévalence des MGF/E entre les groupes ethniques au Mali. Les groupes qui pratiquent les MGF/E sont concentrés dans le sud, et la prévalence est infime (moins de 1%) dans le nord-est.

Les fortes variations entre les groupes ethniques et les concentrations régionales de ces groupes devraient influencer l'orientation des réponses apportées aux MGF/E. Les programmes devraient être construits sur la base d'une compréhension des facteurs déterminants des MGF/E pour chaque groupe ethnique.

C. Normes patriarcales de genre

Les normes patriarcales de genre sont ancrées dans les familles, la société et la loi (par exemple, le Code de la famille). Le Mali n'obtient pas les résultats escomptés pour tous les ODD, et tout particulièrement pour ceux liés à l'égalité entre les sexes. Le Mali a les taux de mariage d'enfants les plus élevés au monde - 50 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Les maris et les aînés détiennent la majeure partie du pouvoir de décision dans la famille et dans les communautés. Les grands-mères paternelles et les épouses les plus âgées détiennent également un pouvoir de décision important au sein du foyer.

Les normes de genre patriarcales, profondément ancrées, ont une influence significative sur la façon dont les MGF/E sont pratiquées et sur d'autres pratiques culturelles néfastes telles

que le mariage d'enfants. Il est essentiel de discuter de manière critique des normes de genre dans les dialogues communautaires, de s'engager avec les hommes et les garçons et de créer des espaces sécurisants pour réimaginer les croyances.

Dans les contextes de crises prolongées et d'insécurité tant politique qu'économique, les normes de genre peuvent devenir d'autant plus ancrées. Les programmes qui reconnaissent et traitent l'insécurité économique peuvent créer la stabilité nécessaire pour mieux prendre en compte les croyances et les perspectives des populations en matière de normes de genre.

D. Changement minime des pratiques et attitudes en matière de MGF/E

La prévalence des MGF/E n'a que peu évolué depuis l'EDS de 1996, tout comme n'a que peu évolué le niveau de conviction que les MGF/E devraient continuer. 75,8% des Maliennes âgées de 15 à 49 ans et 74,4% des Maliens de la même tranche d'âge pensent que la pratique devrait se poursuivre¹⁴.

L'âge de l'excision semble avoir baissé au cours des 20 dernières années, puisque l'âge moyen des filles qui ont été excisées avant l'âge de cinq ans a diminué de moitié.

Alors que les données semblent montrer un changement dans le type des MGF/E pratiquées, une augmentation du nombre de femmes qui ne savent pas quel type de MGF/E elles ont subi a été constaté, ce qui explique en partie le changement apparent des chiffres. Il s'agit donc d'un domaine sur lequel les programmes d'éducation et de sensibilisation pourraient se concentrer.

Les médias et les méthodes d'éducation plus traditionnelles doivent être utilisés pour faire évoluer les attitudes vers l'abandon des MGF/E et créer des opportunités de dialogue.

E. La perception des MGF/E en tant qu'exigence religieuse

En 2018, 70% des femmes âgées de 15 à 49 ans et 68% des hommes âgés de 15 à 49 ans pensaient que les MGF/E étaient une exigence religieuse¹⁵.

Cette croyance fortement ancrée et l'influence des chefs religieux dans l'adoption potentielle d'un cadre juridique contre les MGF/E exigent un engagement actif des militants auprès des chefs religieux.

Quelles solutions ?

Étapes suivantes

Comme indiqué ci-dessus, il y a cinq défis majeurs que le plaidoyer et les réponses programmatiques au Mali doivent relever. Bien qu'un certain nombre d'organisations travaillent à réduire la prévalence de la pratique et, à terme, à la voir éradiquée, au vu du développement des réponses apportées envers les MGF/E au Mali, les aspects suivants doivent être abordés pour atteindre efficacement ces objectifs :

- **adopter** une législation interdisant les MGF/E ;
- **approfondir** la compréhension des déterminants ethniques de la pratique ;
- **intégrer** des approches transformatrices de genre dans la programmation des normes sociales afin de travailler à des dialogues critiques sur les normes de genre patriarcales qui perpétuent les MGF/E ;
- **modifier** les convictions, croyances et attitudes profondément ancrées envers les MGF/E; et
- **engager** le dialogue de manière significative et transformatrice avec les chefs religieux pour déconstruire la croyance selon laquelle les MGF/E sont une exigence religieuse.

Recommandations

Compte tenu de nos constats, nous recommandons :

- Au sein des programmes, considérer de manière critique les déterminants ethniques des MGF/E au Mali, afin de mieux comprendre les variations de cette pratique et ainsi de faciliter des dialogues communautaires significatifs ;
- intégrer des approches transformatrices de genre dans la programmation des normes sociales ;
- que les partenaires internationaux reconnaissent le rôle vital des organisations et des militants locaux et les incluent de manière effective dans la programmation, en leur donnant voix au chapitre dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des pratiques répondant à la question des MGF/E au Mali ;
- Mener des études supplémentaires pour comprendre les déterminants à l'origine de l'évolution observée vers un âge plus précoce de l'excision (chez les filles de moins de cinq ans), comme le montrent les données recueillies au cours des vingt dernières années ;
- Mener des travaux supplémentaires exploratoires des déterminants ethniques sous-jacents des MGF/E au Mali ;
- Considérer dans le cadre de la recherche l'impact des migrations internes et des déplacements de population sur la prévalence des MGF/E dans le pays ;
- quantifier l'ampleur des MGF/E transfrontalières et leur impact sur la pratique dans l'ensemble de la région ; et
- évaluer les réponses de programmation pour découvrir celles qui sont les plus efficaces.

Appel à l'action

Gouvernement du Mali

Nous appelons le gouvernement du Mali à :

- **Promulguer** une législation interdisant la pratique des MGF/E conformément aux obligations imposées au gouvernement par sa ratification de la CEDAW et du Protocole de Maputo ; et
- **Concevoir et mettre en œuvre** une campagne de sensibilisation nationale sur l'abandon des MGF/E, en donnant la priorité aux régions où la prévalence est la plus élevée.

Parties prenantes

Nous appelons les parties prenantes, y compris les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et autres au Mali, à :

- **Travailler avec** les chefs religieux du Mali pour dissocier les MGF/E de la religion ;
- **Veiller** à ce que les interventions visant le mariage des enfants et les MGF/E soient coordonnées et s'attaquent aux causes sous-jacentes de ces deux pratiques ;
- **Intégrer** les interventions de lutte contre les MGF/E dans les programmes éducatifs, de santé, de lutte contre la violence basée sur le genre et dans les programmes de développement au sens large, afin de sortir de la logique du cloisonnement ;
- **Organiser** des ateliers de partage des connaissances permettant de diffuser les méthodes ou concepts qui fonctionnent et de développer une base plus solide de compréhension des MGF/E au Mali.

Donateurs

Nous demandons aux donateurs de privilégier les programmes qui s'engagent activement auprès des chefs religieux, qui intègrent des approches transformatrices de genre et qui cherchent à faire évoluer les normes sociales.

CEDEAO, Union africaine et Nations unies.

Nous appelons à la poursuite des efforts diplomatiques entre la CEDEAO, l'Union africaine et les Nations Unies pour introduire une législation interdisant la pratique des MGF/E conformément à l'Appel à l'action de Ouagadougou sur l'élimination des mutilations génitales féminines.

Nous demandons instamment à la Cour de justice de la CEDEAO d'examiner la plainte contre le gouvernement du Mali déposée par EqualityNow et ses partenaires, de statuer sur les allégations selon lesquelles le gouvernement a manqué à son devoir de protection des femmes et des filles, et sur le fait que ce manquement représente une violation grave et systémique des droits humains.

Références

Citation recommandée : Orchid Project et 28 Too Many (2022). *MGF/E au Mali : Principaux constats*. Disponible sur : <https://www.28toomany.org/mali>.

Veillez noter que les abréviations suivantes s'appliquent à toutes les citations et références de ce rapport.

L'EDS 2018 - *Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018*. Bamako, Mali and Rockville, Maryland, USA : INSTAT, CPS/SS-DS-PF et ICF, réalisée par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), Cellule de Planification et de Statistique Secteur Santé-Développement Social et Promotion de la Famille (CPS/SS-DS-PF), et ICF (2019). Disponible sur : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR358/FR358.pdf>.

L'EDS 2001 - *Enquête Démographique et de Santé au Mali 2001*. Calverton, Maryland, USA : CPS/MS, DNSI and ORC Macro, réalisée par la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé (CPS/MS/Mali), la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI/Mali) et ORC Macro (2002). Disponible sur : <https://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR134/FR134-ML01.pdf>.

L'EDS 1995-1996 - *Enquête Démographique et de Santé, Mali 1995–1996*. Calverton, Maryland, USA : CPS/MS, DNSI, et Macro International., réalisée par Coulibaly, Salif, Fatoumata Dicko, Seydou Moussa Traoré, Ousmane Sidibé, Michka Seroussi et Bernard Barrère (1996) - de la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé, de la Solidarité et des Personnes âgées, ainsi que de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique et de Macro International. Disponible sur : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR74/FR74.pdf>.

- 1 Country Meters (2022) *Mali*. Disponible sur <https://countrymeters.info/en/Mali> (consulté le 19 janvier 2022).
- 2 - EDS 2001, p.223.
- EDS 2018, p.352.
- 3 EDS 2018, p.352.
- 4 EDS 1995–96, p.185.
- 5 EDS 2018, p.352.
- 6 EDS 2018, p.352.
- 7 EDS 2018, p.352.
- 8 EDS 2018, p.352.
- 9 EDS 2018, p.352.
- 10 Calculé par 28 Too Many à partir des données de l'EDS.
- 11 EDS 2018, p.354.
- 12 EDS 2018, p 356.
- 13 EDS 2018, p.356.
- 14 EDS 2018, p.356.
- 15 EDS 2018, p.355.

Images

Couverturer: robertonencini (1992) *Dogon village . . . portrait of woman*. Shutterstock ID 527157853.

Veillez noter que l'utilisation de l'image de cette femme n'implique pas qu'elle ait, ou n'ait pas, subi une mutilation génitale féminine/excision.

Version 1, Octobre 2022

© Orchid Project & 28 Too Many 2022

research@orchidproject.org



#NOFGM